

19 juin 2023 -16:25

La Douane saisit 30 millions de cigarettes de contrefaçon

Le vendredi 16 juin 2023, le service des Recherches de la Douane a organisé une journée d'action concernant la production et le stockage illégaux de cigarettes. Au cours de cette action, des perquisitions ont été effectuées dans des entrepôts à Waregem et Elverdinge. 30 millions de cigarettes contrefaites des marques John Player Special, Richmond et Regal ont été trouvées. 77 boîtes de tabac coupé, soit plus de 10 tonnes de tabac, ont également été saisis. Au total, deux sites ont été découverts à Ypres et à Waregem.

En outre, des précurseurs du tabac tels que des paquets vides ("pack blanks") des marques Marlboro, Mayfair, Benson & Hedges, Richmond et John Player Special (avec des inscriptions en anglais), des rouleaux de papier à cigarettes, des filtres à cigarettes, du papier filtre, des malles, du carton, de la colle et de la feuille d'aluminium ont été trouvés.

Le bâtiment abritait également des chambres pour 11 travailleurs.

Le site de production était en cours de reconversion : il y avait bien eu des activités, mais on préparait déjà la construction d'une nouvelle ligne de coupe du tabac.

Cette journée d'action a été organisée par la Douane belge et s'inscrit dans le cadre du programme de coopération européenne "EMPACT - priorité accises", plus particulièrement le plan d'action opérationnel OA 2.1 "Production illégale de précurseurs de tabac" avec la Douane belge comme chef de file de l'action.

Le montant total des droits éludés (accises, accises spéciales et TVA) pour ces cigarettes et tabacs coupés (tabac à fumer) s'élève à environ 15.000.000 €.

Les cigarettes contrefaites étaient vraisemblablement destinées au marché britannique.

Au total, 4 sites de production illégale de cigarettes, 1 site de coupe illégal et 9 entrepôts ont déjà été découverts en Belgique cette année. Cela porte le total des saisies pour 2023 à 143.619.696 cigarettes, 10 tonnes de tabac à fumer, 25 tonnes de tabac pour pipe à eau, ainsi que 40 tonnes de tabac brut. Le montant total droits éludés (accises, accises spéciales et TVA) pour cette année s'élève à 66,4 millions d'euros.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be